FICHE DE POSTE

Directeur/trice préfigurateur/trice du Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) Haute Bretagne – Redon Agglomération

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

L'article 23 de la loi relative à l'Organisation et la Transformation du Système de Santé (Loi n°2019 – 774 du 24 juillet 2019) crée les articles L.6327-1 et suivants du code de la santé publique. Elle prévoit l'intégration, au sein de dispositifs d'appui à la coordination (DAC) unifiés, des plateformes territoriales d'appui à la coordination (PTA), des équipes MAIA et réseaux de santé dans un délai de 3 ans à compter de la parution de la loi. Une démarche de rapprochement des dispositifs a ainsi été engagée sur le territoire de santé n°5 (Rennes - Redon - Fougères – Vitré), depuis la publication de cette loi et s'est intensifiée sur l'année 2021 pour aboutir à la constitution d'un DAC sur ce territoire à horizon juillet 2022.

Ainsi, 10 dispositifs sur ce territoire de santé sont concernés par le regroupement en Dispositif d'appui à la coordination : Le réseau Addictions 35, les PTA du pays de Rennes, du pays de Brocéliande et du pays de Fougères, les MAIA du pays de Rennes, du pays de Brocéliande, du pays de Haute Bretagne, du pays de Vitré, du pays de Redon agglomération et du pays de Vallons de Vilaine.

Le DAC doit répondre aux orientations du cadre national diffusé en juin 2020. Un travail de diagnostic et d'accompagnement vers un DAC unique, avec le soutien de cabinets de conseil a eu lieu sur ce dernier trimestre 2021, permettant de définir un plan d'actions ambitieux sur cette année 2022.

En conséquence, le directeur préfigurateur pilote la phase de mise en place du DAC. Il intègrera l'association préfiguratrice réunissant les 10 gouvernances des dispositifs actuels et aura en charge la poursuite de la stratégie de déploiement en DAC, en lien avec l'ARS, avec l'équipe projet constituée des responsables des dispositifs actuels et la coordinatrice du projet.

DESCRIPTION DES MISSIONS

La création du DAC Haute Bretagne – Redon agglomération doit être effective au 23 juillet 2022. Pour ce faire, en lien avec les décisions de la gouvernance, il sera chargé de :

- Assurer le pilotage stratégique des travaux jusqu'à la création du DAC.
- Mettre en œuvre la politique des ressources humaines notamment en conduisant les entretiens individuels avec l'ensemble des employés amenés à être transférés au sein de la nouvelle association (étude des profils de postes, nouveaux recrutements, consolidation de l'organigramme).
- Finaliser la construction de l'organigramme du futur dispositif Haute Bretagne.
- Organiser la nouvelle gouvernance du DAC avec l'association préfiguratrice, en lien avec l'ARS.
- Piloter les travaux de déploiement initial du DAC dans ses différents volets, avec l'appui si besoin d'expertises externes.
- Procéder à la mise en place effective du DAC (structure juridique, stabilisation des effectifs, transfert des activités).
- Organiser le suivi des autorisations existantes des structures amenées à converger.
- Organiser et participer aux réunions des instances de la gouvernance de l'association préfiguratrice.

- Être l'interlocuteur privilégié des instances de tutelle et des dispositifs pour piloter la mise en œuvre du plan d'action dans le cadre de ce déploiement et valider les travaux.
- Assurer l'encadrement de la coordinatrice de projet et du futur Responsable administratif et financier.
- Organiser la contractualisation pluriannuelle du nouveau DAC avec l'ARS.
- Piloter le chantier relatif aux locaux et aux nouveaux positionnements des équipes pour le DAC unifié au siège et dans les territoires d'antenne (Visite des locaux, préparation des contrats ...),
- Piloter les achats, l'harmonisation des contrats, l'étude des options relative à l'internalisation ou l'externalisation de certaines fonctions et de leur mutualisation à l'échelle du DAC et toute l'organisation logistique en lien avec les responsables.
- Préparer avec les instances le budget prévisionnel, engager les dépenses prévues et en assurer le suivi.
- Participer aux réunions stratégiques institutionnelles et partenariales et mettre en place la politique de communication.
- Être l'interlocuteur privilégié du GCS e-santé et des fournisseurs dans le cadre du déploiement du réseau informatique interne du dispositif, de l'évolution de l'outil Gwalenn de suivi des parcours, des besoins informatiques et de migration des données.

Rattachement hiérarchique : Président de l'association préfiguratrice

Liens fonctionnels/opérationnels : Professionnels salariés des dispositifs actuels, Tous professionnels ayant un lien avec l'organisation de l'association, les instances de tutelle des dispositifs actuels (ARS, Conseil Départemental), les organes opérationnels du Conseil Départemental (MDPH, CLIC, CDASS ...)

Le directeur préfigurateur ayant vocation à devenir le directeur du futur DAC, le profil recherché doit disposer des capacités nécessaires à la prise de direction.

PROFIL

- Poste ouvert à tout candidat en interne ou en externe
- Cadre d'équipe dirigeante
- Formation Bac + 5 si possible dans le domaine de la santé ou du médico-social
- Expérience dans le management

APTITUDES ET COMPETENCES

Connaissances/Compétences nécessaires

- Compétence en pilotage de structure
- Maîtrise de la gestion administrative, financière et des ressources humaines
- Maîtrise des institutions, du monde associatif, des problématiques territoriales, des acteurs et des dispositifs des champs sanitaire, médico-social et social locaux
- Capacité de conduire des transformations, accompagner le changement, favoriser des innovations, des collaborations et des partenariats
- Capacité à élaborer une stratégie
- Maîtrise de la méthodologie de projet ;
- Capacité à encadrer, manager et fédérer les équipes
- Capacité d'initiative, d'anticipation et de mobilisation
- Maîtrise des outils bureautiques
- Excellentes compétences rédactionnelles

Qualités professionnelles et relationnelles

- Leadership
- Adaptabilité, réactivité, diplomatie
- Capacité relationnelle, sens de la communication et de la négociation
- Capacité d'écoute et de discernement
- Sens de l'organisation, rigueur
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Discrétion et impartialité
- Force de proposition

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut cadre

Durée du travail : Le poste est à temps complet.

Localisation : Rennes avec des déplacements sur le territoire de santé n°5.

Rémunération à négocier en fonction de l'expérience

Déplacement : Utilisation de la voiture personnelle – frais pris en charge par l'association

Ce poste requiert une grande disponibilité (réunions / animations en soirée, amplitude horaire variable).

Le directeur préfigurateur recevra une lettre de mission ou sera recruté en CDI suivant le profil

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Disponibilité rapide : Poste à pourvoir dès que possible avec une date de démarrage au plus tard le 15 février 2022.

Choix du candidat par un jury constitué des membres de l'association préfiguratrice avec avis de l'ARS. Les conditions d'emploi seront définies en fonction du profil du candidat retenu.

Date limite de réception des candidatures internes et externes : Avant le 16 janvier 2022

Date de publication : Le 23 décembre 2021

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation et CV) uniquement par mail à : c.duval@appuisante-rennes.fr